

Gazette de Lorraine :
paraissant tous les jours et
publiant les actes du
gouvernement et des diverses
administrations de [...]

. Gazette de Lorraine : paraissant tous les jours et publant les actes du gouvernement et des diverses administrations de l'Alsace-Lorraine ["puis" nouvelles d'Alsace "puis" journal de Metz "puis" journal quotidien]. 1893-07-16.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUEZ ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment possible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

GAZETTE DE LORRAINE

NOUVELLES D'ALSACE

PRIX D'ABONNEMENT

(Non compris la surtaxe postale de 40 Fr.)
 1 mois 6 mois Un an
 Ville de Metz 2 M. — Pt. 4 M. — Pt. 8 M. — Pt.
 Allemagne, Luxembourg 2 M. 50 Pt. 5 M. — Pt. 10 M. — Pt.
 France 6 M. 50 Pt. 13 M. — Pt. 26 M. — Pt.

JOURNAL DE METZ PARAÎSSANT SIX FOIS PAR SEMAINE

PRIX DES ANNONCES

ANNONCES: L'espace d'une petite ligne 15 Fr.
 RÉCLAMES: L'espace d'une petite ligne 40 Fr.
 Bureau d'abonnement et d'annonces: rue St-Marcel, 23.

CHEMINS DE FER — Service d'été 1893, depuis le 1^{er} mai.

| Ferbach, Teterchen, Saargemünd, Saarburg, Château-Salins, Strassburg, | | Biedenkopf, Luxembourg, Belgique, Trèves, | | Pagny-sur-Meuse, Nancy, Paris par Fressard. | |
|---|--|---|---|---|---|
| Metz mat. | 1 12 5 29 5 45 6 05 8 20 9 35 1 — | 1 59 2 36 4 31 5 93 6 35 6 55 8 55 | Metz mat. | 5 42 8 32 10 42 12 05 12 45 3 22 4 40 7 51 11 20 3 22 | Metz mat. |
| Saargemünd | — 8 23 10 37 10 59 2 59 11 49 | — 4 48 6 29 — 9 13 — 11 12 | Biedenkopf | 6 50 9 35 11 33 1 16 1 24 3 57 5 40 9 — 13 12 3 57 | Nancy mat. |
| Forbach | — 6 48 — 8 04 — 11 28 | — 4 29 5 46 — 8 29 — 10 51 | Sierck | 6 58 9 56 — 1 50 1 50 — 6 08 9 23 — | Pagny (k. fr.) |
| Bensdorf | — 7 04 — 9 28 — 10 06 | — 3 01 2 55 — 6 35 — 8 29 | Fentsch | 9 11 — 2 01 2 01 — 6 15 9 30 — | Nancy |
| Ch. Salins | — 7 46 — 10 06 | — 9 06 — | Luxembourg | 7 56 — 12 24 2 14 — 4 38 6 41 10 08 12 54 4 80 | Paris |
| Strassburg | 4 — 12 10 10 29 2 25 11 29 | — 6 10 4 52 — 9 12 — 11 39 | Trèves | 8 02 11 22 — 2 58 2 58 — 7 37 11 31 — | Pagny-sur-Meuse, Nancy, Paris par Fressard. |
| Strassburg | — 6 59 — 12 28 10 49 | — 1 39 — 4 09 — 7 34 5 44 12 20 | Trèves | — 7 40 — 11 40 — 2 42 6 — 9 40 | Paris mat. |
| Forbach | 6 22 — 10 08 — 1 22 3 40 3 16 — 8 23 — 11 03 | — 4 50 2 59 — 7 20 — 9 55 | Luxembourg | 12 — 6 20 — 10 55 12 45 — 2 50 — 6 51 10 06 | Nancy mat. |
| Saargemünd | 5 51 4 20 — 9 43 — | — 7 46 — 9 48 — | Sierck | 6 20 — 10 02 12 51 12 51 — 4 09 7 26 10 52 | Pagny (k. fr.) |
| Bensdorf | — 6 39 9 27 — 2 25 3 04 — | — 6 56 — | Diedenbach | 12 34 7 08 8 22 11 56 1 20 1 30 3 88 4 36 7 53 11 18 | Nancy |
| Ch. Salins | — 6 04 8 33 — 1 36 1 36 — | — 6 56 — | Fentsch | 7 50 — 12 42 12 42 — 3 12 — 8 28 | Paris |
| Metz mat. | 8 28 8 11 10 36 11 57 3 18 4 28 2 44 7 33 5 13 9 18 10 13 10 47 12 28 3 07 | Metz mat. | 1 07 7 56 9 20 12 51 1 54 2 25 4 26 5 28 8 22 12 11 | Pagny-sur-Meuse, Nancy, Paris par Fressard. | |
| Amanweiler-Vervins (Paris): Départs de Metz à 6 h. 15, 10 h. 45, 4 h. 50; départs de Vervins à 4 h. 45, 10 h. 04, 1 h. 20, 4 h. — Hagedingen-Moyeuvre: Départs de Hagedingen à 9 h. 14, 12 h. 45, 5 h. 21 et 8 h. 31; départs de Moyeuvre à 6 h. 28, 11 h. 40, 4 h. 15 et 7 h. 34; Metz-Teterchen: Départs de Metz à 8 h. 02, 9 h. 51, 2 h. 07, 5 h. 41, 9 h. 11; départs de Teterchen à 6 h. 23, 9 h. 41, 12 h. 30, 8 h. 49, 7 h. 18 (jours ouvrables) 7 h. 58. | | | | | |
| Diedenbach-Teterchen: Départs de Diedenbach à 7 h. 34, 9 h. 38, 1 h. 36, 5 h. 42, 8 h. 55; départs de Teterchen à 6 h. 24, 9 h. 38, 3 h. 30, 5 h. 23, 7 h. 14. — Saargemünd-Chambrey: Départs de Saargemünd à 8 h. 04 (à Bensdorf 9 h. 15), 1 h. 51 (à Bensdorf 2 h. 54), 6 h. 31 (à Bensdorf 7 h. 44); départs de Chambrey à 8 h. 14 (à Bensdorf 9 h. 07, 1 h. 16 (à Bensdorf 2 h. 11), 6 h. 36 (à Bensdorf 7 h. 51). — Bensdorf-Avricourt: Départs de Bensdorf à 9 h. 26. | | | | | |
| 6 h. 36; de Bensdorf à Dieuze à 7 h. 10, 3 h. 01, 8 h. 26, 9 h. 53; de Dieuze à Avricourt à 5 h. 43 et 1 h. 52; départs d'Avricourt à 7 h. 39, 11 h. 44, 3 h. 20, 8 h. 22, (de Dieuze à Bensdorf) 4 h. 48, 7 h. 14. — Hargarten-Benzenig (Forbach): Départs de Hargarten à 6 h. 40, 9 h. 31, 3 h. 46, 7 h. 32; départs de Forbach à 4 h. 45, 7 h. 20, 1 h. 30, 5 h. 40. — Saarburg-Saargemünd: Départs de Saarburg à 5 h. 08, 8 h. 17, 1 h. 11, 1 h. 47, 3 h. 15, 6 h. 38, 9 h. 06; départs de Saargemünd à 5 h. 41, 8 h. 21, 12 h. 18, 2 h. 20, 5 h. 21, 8 h. 06. — Saarburg-Alberschweiler: Départs de Saarburg à 8 h. 32, 11 h. 30, 4 h. 25, 7 h. 45; départs d'Alberschweiler à 6 h., 10 h. 02, 2 h. 07, 6 h. 17. — Oberhausen-Dreibrücken: Départs d'Oberhausen à 8 h. 52, 11 h. 30, 4 h. 45, 8 h. 06; départs de Dreibrücken à 5 h. 04, 10 h. 01, 2 h. 06, 6 h. 16. | | | | | |

REVUE POLITIQUE

METZ, LE 14 JUILLET.

Ainsi qu'on l'a vu hier, c'est avec une majorité de 11 voix que le Reichstag a adopté l'article 1^{er} du projet de loi militaire. D'ici à demain peut-être, on sera définitivement fixé sur le sort du projet. S'il est adopté en troisième lecture, la session du Reichstag pourra être close immédiatement. — Dans une séance de nuit, l'assemblée a renvoyé à la commission du budget le budget supplémentaire et la loi d'emprunt.

Le correspondant parisien du *Times* n'est pas aimable pour le président de la République française auquel il fait remonter la responsabilité de la retraite imposée à M. Lozé pour empêcher la dislocation du cabinet Dupuy et de la politique de concentration, et prévenu ainsi le retour au pouvoir de M. Constant. « M. Carnot, dit-il en attribuant le propos à l'opinion publique, le petit-fils de l'organisateur de la victoire, a organisé la défaite de l'ordre et de la sécurité. » Chose curieuse, aussi longtemps que le gouvernement se refusait à accepter la démission de M. Lozé, les journaux radicaux, la *Lanterne* en premier lieu, attribuaient son maintien à l'influence de l'Élysée.

Comment tout ne serait-il pas plein de contradictions lorsque les gouvernements eux-mêmes, dont on a en droit d'attendre une certaine stabilité d'idées, font de la politique de voltige ou imitent les procédés des joueurs désorientés à Monte-Carlo ? M. Charles Dupuy ne met-il pas tout à tour sur rouge et sur noir ? En refusant de se prêter à la proposition intempestive de M. Pourquier de Boisserin relative à l'amnistie, il a visiblement cherché à se faire pardonner par le centre son retour de la veille vers l'extrême gauche. Aussi la presse radicale n'est-elle pas tendre pour le président du conseil et lui sait-elle de moins en moins gré de son acte de contrition.

Le *Gaulois*, constatant la moins-value donnée par l'impôt sur les opérations de Bourse, dit que ce n'était vraiment pas la peine de tant bouleverser le marché financier pour en arriver là.

On ne sait pas généralement que la petite armée des Etats-Unis leur coûte plus que ne coûtent à la France, à la Russie, à l'Allemagne respectivement leurs énormes armements. C'est surtout le chapitre des pensions qui fait le gros morceau du budget militaire des Etats-Unis. Ces chers pensionnés ne coûtent pas moins de 200,000,000 de dollars (800,000,000 Mk). Et il faut noter qu'il reste des centaines de mille demandes de pension sur lesquelles le gouvernement n'a pas encore

statué et qui attendent leur tour. Le cabinet du président Cleveland a pris des engagements sur cet abus formidables des pensions. Mais il aboutira difficilement, car les pensionnés, dont les listes ont été considérablement augmentées pendant le passage des républicains aux affaires, mettront tout en œuvre pour conserver les rentes que leur paie annuellement le Trésor pour de prétendus services rendus au pays.

NOUVELLES DU JOUR

Berlin, 13 juillet. Une Académie allemande des beaux-arts va être installée à Rome. L'Empereur a fait acheter et restaurer à cet effet une magnifique villa, située hors la porte Angélica, appartenant à l'ex-roi de Nap'les et construite en 1510, par les frères Romano, pour le cardinal Giulio de Médicis, plus tard le pape Clément VII.

D'après des avis de Londres, l'Empereur rendra visite à la Reine d'Angleterre à Osborne à la fin du mois d'août. Cette visite aura un caractère officieux.

L'anniversaire de l'exécution de Ravachol a été célébré par les anarchistes de Berlin. Le journal le *Socialist* a paru encadré de noir. Ce numéro a été saisi par la police. Plusieurs centaines d'anarchistes se sont attroupés sur l'Alexander-Platz et ont crié : « Vive Koenigstein ! » On se rappelle que Koenigstein était le vrai nom de Ravachol.

Il n'existe, certes, pas beaucoup de villes dont les habitants ne payent pas d'impositions communales. Haltern, dans le pays de Munster, est une commune privilégiée en're toutes. Il y a quelques jours, le receveur communal a réparti, entre trois cents pères de famille, une somme de 14,000 Mk. dont il n'avait pas l'emploi. Toutes les dépenses de l'heureuse ville sont couvertes par le produit des coupes annuelles effectuées dans la forêt communale.

Depuis quelque temps, l'état-major de l'armée allemande projette d'établir à la frontière belge un camp qui pût servir à la fois de champ de manœuvres pour l'armée prussienne et de champ de concentration en cas d'événements. Ce projet va passer sous peu à l'état de réalisation. De vastes achats de terrain viennent d'être faits, dans la région qui s'étend de Saint-Vith à Malmedy et Eupen, au nom du gouvernement allemand. La construction de baraquements militaires, etc., dit la *Gazette de Liège*, commencera sous peu.

Paris, 13 juillet. C'est à tort, paraît-il, qu'on

a attribué le départ de M. Lozé à M. Peytral et autres membres radicaux du cabinet. Le *Petit Parisien* croit savoir que c'est M. Develle qui a exigé le remplacement de M. Lozé.

On ne croit pas, dit le *Matin*, que des troubles sérieux puissent se produire demain malgré les menaces d'un certain nombre de révolutionnaires; les groupes socialistes sont décidés à observer une abstention très calme; mais en prévision de tout événement les escadrons de dragons et de cuirassiers qui se trouvent actuellement à St-Denis y resteront encore quelques jours; le 51^{er} régiment d'infanterie sera consigné pendant toute la journée du 14 ainsi que le 15^{er} qui est caserné à Aubervilliers.

DU 1^{er} AU 10 JUILLET IL A ÉTÉ DÉPOSÉ AUX CAISSES D'ÉPARGNE ORDINAIRES 4,977,340 FRANCS. IL A ÉTÉ RETIRÉ 5,456,668 FRANCS. DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 1893, LES EXCÉDENTS DE RETRAIT S'ÉLEVENT À 206,341,733 FRANCS.

LETTRE DE PARIS

PARIS, le 13 juillet.

Je commence à croire que les élections générales pourraient avoir lieu le 20 août. Après avoir écarté les chapitres qui étaient de nature à la diviser et, en tout cas, à la retenir, la Chambre a adopté, en effet, dès hier soir, l'ensemble du budget. Elle n'a tranché ni la question de l'impôt foncier, ni celle des boissons, elle les a prudemment disjointes du budget, mais enfin elle a voté le budget. Elle s'est mise en contradiction avec elle-même puisqu'elle avait renversé le précédent ministère qui était partisan d'une de ces disjonctions, mais le budget est voté, et comme nos « pères conscrits » déplacent toujours beaucoup plus d'activité que nos « jeunes députés » dans l'examen de notre loi financière, ils l'auront certainement expédiée dans une dizaine de jours. Sauf imprévu, il est donc possible d'admettre maintenant la date du 20 août.

M. Burdeau, qui l'admet sans doute, a prononcé hier un excellent discours; il publie aujourd'hui dans le *Matin* un article dans lequel il donne au pays de non moins excellents conseils, en vue des prochaines élections. « Qu'il borne ses vœux, dit-il, pour la législature qui va venir, à un très petit nombre de lois essentielles, qu'il commande surtout à ses élus, une fois réunis, de choisir dans leurs programmes les quelques projets sur lesquels l'accord est possible ; qu'il leur dise que, pour faire ce choix et pour réaliser ces progrès, il y a un instrument indispensable, faute duquel ils gaspilleront leurs efforts, et que cet instrument c'est

— Mais je ne serai donc jamais vengée ? Tu ne recevras donc pas la punition de tous tes crimes ?

— Si... Dans huit jours, Mme Bertin sera ma femme.

— Encore une victime !

— Et même j'ai à te dire que ce soir, par exception, je t'emmène à la villa Bertin, où nous allons arrêter les derniers détails de la noce qui sera magnifique.

Le marquis vit dans les yeux de Ketty briller un éclair.

A la jeune femme un espoir de vengeance veint d'apparaître.

Elle parlerait devant Mme Bertin, Maurice, Jeanne, les domestiques, devant qui serait là... Elle dévoilerait l'homme.

— Oh ! je suis bien tranquille, dit le marquis, devinant sa pensée. Ne te berce pas d'illusions. Ne rêve pas une vengeance terrible... Tu ne parleras pas ! Tu ne pourras parler !

Usant de son pouvoir magnétique, il endormait presque continuellement miss Ketty, annibalisait sa volonté, son intelligence.

Il en faisait un cadavre vivant, — si l'on peut s'exprimer ainsi, — une morte qui respire, mais qui était incapable de faire quelque acte que ce soit de la vie sans le consentement de celui qui tenait sous sa domination.

En revanche, elle était entre ses mains la plus souple et la plus docile des machines, obéissant à sa volonté sans qu'il eût à faire le moindre mouvement.

Il n'avait qu'à penser ce qu'il voulait que miss Ketty exécutât, et aussitôt, — si insensé, si terrible que ce fut, — miss Ketty l'accomplissait.

Mais cependant il avait fait fermer au moyen de petites chaînes de fer les croisées de l'hôtel donnant sur la rue.

— Je crains, assurait-il

désespérer du bon sens des ouvriers quand on voit l'accueil que font ceux de Paris aux lugubres farceurs qui leur proposaient de rester demain chez eux, sous prétexte de deuil national.

Les bals de quartiers ne seront guère moins nombreux que les années précédentes, même dans les quartiers excentriques, et l'on pourra compter les drapeaux noirs... car vous n'ignorez pas que le drapeau noir devrait se substituer demain au drapeau tricolore si l'on écoutait les chefs du mouvement radical-socialiste-anarchiste. Est-ce que le drapeau rouge serait passé de mode, par hasard?

Le Paris mondain suit avec curiosité le procès intenté par Mme Lebaudy à son fils, dans le but de le pourvoir d'un conseil judiciaire. La veuve du richissime raffineur reproche à son fils, qui a 1,500,000 fr. de rentes, de dépenser 300,000 fr. par an. Le fils riposte que la mère peut en effet trouver cela exagéré puisqu'elle vit chichement sous un faux nom avec 6000 fr. par an, alors que son mari lui a laissé 105 millions de fortune. Le tribunal a remis sa décision à huitaine.

Il y avait une élection municipale, lundi dernier, à **San Remo** (Italie). Deux candidats étaient en présence, le commandeur Acquascati, ancien maire, et un vendeur de journaux nommé Onip, qui est le souffre-douleurs des gamins de la ville. C'est Onip qui a été élu par 512 voix sur 1,022 votants. Les autres conseillers municipaux, ne se souciant pas de siéger avec ce grotesque personnage, ont donné leur démission.

LOISIRS D'UN RURAL

75

SOMMAIRE. — La moisson. — Remèdes à la situation créée par la sécheresse. Hésitations et méfiance. — La question du « canon. » — Le « rapt » de l'Alsace-Lorraine, la guerre de 1870 et M. Thiers. — Les commandements du... bon Comité électoral.

Nous voici à la veille de la moisson. Elle est même déjà commencée dans certaines contrées. Au 15 juillet, c'est là un fait que nos aînés n'ont pas vu souvent et que nos petits-fils ne verront peut-être plus. Qu'il en soit ainsi! Des années précoce du genre de celle-ci laissent derrière elles de trop cuisants souvenirs.

Non seulement la moisson sera en avance cette année de quinze grands jours, elle ne sera, en outre, ni longue ni difficile. Contrairement aux prévisions qu'avaient fait naître les pluies d'orages tombées vers la Saint-Jean, les blés sont restés clairs et la paille courte et maigre. Il a décidé plus trop tard pour cette céréale. Pour les avoines, dont la récolte sera plus insignifiante encore, ces mêmes pluies ont été absolument insuffisantes. Il eût fallu qu'aux premières ondées vîssent s'en ajouter quelques autres à peu de jours d'intervalle. Elles ne sont pas venues. Tant pis!

Le gouvernement continue à se préoccuper de la situation créée à l'agriculture par la sécheresse, et poursuit la recherche des meilleurs moyens d'y remédier avec un zèle qui ne se relâtent pas et qui mérite toute la reconnaissance du pays. Malgré cela, il paraît que jusqu'à présent les demandes n'afflue pas dans la mesure qu'on aurait pu s'y attendre. Il y a chez nos agriculteurs beaucoup d'hésitation, ce qui s'explique par différentes causes. Il s'agit d'abord pour eux d'appliquer des systèmes d'alimentation du bétail jusqu'ici inusités. Les innovations n'arrivent pas facilement à la popularité, même lorsque les circonstances viennent nous les imposer. Puis il y a la grosse question d'argent. Malgré toutes les réductions de prix dont bénéficient les succédanés qu'on nous offre, ils n'en coûtent pas moins relativement cher. Il faut les acheter. Or, les écus ne moisiront pas cette année dans les tiroirs de nos agriculteurs. Il est vrai que la Caisse de prêts leur tend la main aux conditions les plus avantageuses; mais ils savent aussi qu'un prêt n'est pas un cadeau, et que, malgré la longueur du crédit, il vient toujours un jour où il faut rendre.

longtemps couchés, de même que ceux qui demeurent dans les bateaux-lavoirs amarrés le long de la rive opposée... et dans la maison du loueur de barques de plaisance.

La localité est assez sûre, — et les malfaiteurs ne trouvent rien à dévaliser par là, nul gardien de nuit ne veillait sur les établissements.

Le commandant et ses compagnons s'étaient engagés sur le pont, quand le bruit des sabots d'un cheval les fit retourner.

Dans la nuit, ils voyaient bien la voiture à quelque distance, mais ne la distinguaient pas suffisamment.

Les lanternes n'en étaient pas allumées.

La voiture s'arrêta sur le bord de la route qui surplombe la rivière.

Étonnés qu'à pareil moment une voiture stationnât à cet endroit, ils regardèrent en s'accouplant sur le large parapet de pierre qui garnissait le pont.

De l'endroit où s'était arrêté le cheval il était impossible de les apercevoir; mais eux pouvaient voir, autant que l'obscurité le leur permettait, ce qui allait se passer.

Un homme descendit de la voiture.

Il en tira une forme longue qui parut aux spectateurs être un grand sac.

— C'est peut-être un maraîcher, dit André Nangy, qui, avant d'aller aux Halles, vient jeter ses détritus.

— J'en doute, répondit le commandant. Ce n'est pas la route des maraîchers... ils prennent l'autre pont, celui de Neuilly, plus direct... Regardons tous-jours!

L'homme s'arrêta, laissant son fardeau à terre. Il était sur le bord extrême de la route. La terre battue forme, comme dans les fortifications, une pente assez raide.

Les pêcheurs, les laveuses, les gamins, pour ne pas faire un long détour, — en allant chercher le chemin des mariniers, — ont tracé sur cette pente jusqu'au bord de l'eau de petits sentiers rapides et glissants.

Ces raisons ne manquent pas d'être assez spécieuses. Il n'en est pas moins vrai qu'elles sont exagérées, et que ceux qui disent que de tous les remèdes préconisés il n'y en a pas un vraiment pratique, pechent par un excès de pessimisme. Il est clair que lorsqu'on ne peut se suffire à soi tout seul, il faut avoir recours à autrui. Or, la plupart de nos cultivateurs se trouveront forcément dans ce cas, un jour ou l'autre. Et bien heureux devons-nous nous estimer si cet autrui, qui est ordinairement l'oiseau rare par excellence lorsqu'en a besoin, vient spontanément s'offrir à nous, comme c'est le cas dans la circonstance.

A vrai dire, la grande masse de nos agriculteurs ne renonce pas à l'intention de profiter des avantages offerts par le gouvernement et les Comices agricoles. Mais plus tard, quand il n'y aura plus moyen de s'y dérober. On considère généralement les succédanés comme un refuge *in extremis*. On naviguera comme on pourra afin d'atteindre l'hiver, peut-être même février ou mars. Puis on verra bien. Ce ne serait pas un mal, cela; la première condition de réussite, ici comme en toute chose, est qu'on s'aide d'abord soi-même. Mais qui nous dit que plus tard les ressources, qu'on nous offre aujourd'hui à des prix relativement avantageux, ne renchiront pas dans la proportion que s'accroîtront les demandes? S'il y avait moyen d'établir dès aujourd'hui un état aussi approximatif que possible des rations fourragères, aussi bien que des semences, engrains et litières qu'il faudra tôt ou tard acquérir à prix d'argent, il serait certes recommandable de le faire sans délai.

Je n'ai rien à ajouter aux conseils qui ont été prodigues sous ce rapport à nos agriculteurs, par des praticiens dont la compétence ne saurait être mise en doute. Chacun sent, en définitive, où le bat le blesse, et il n'y a pas un de mes lecteurs, j'en suis bien sûr, qui ne préférerait un seul écu vaillant à tous les conseils du monde, y compris les miens. Pourtant un conseil judiciaire a bien son prix, et d'où qu'il vienne, il mérite qu'on l'examine à deux fois.

Il paraît que la situation dans laquelle nous nous débattons n'a pas encore été examinée sous toutes ses faces. Voilà bien une belle découverte... et rassurante! Le fait est que derrière le spectre de la famine, qui menaçait nos étables, s'en dresse un autre: celui du canon ou des fermages. Un cultivateur de mes amis vient de m'en faire très justement la remarque. Jusqu'ici il a bien fait honneur à ses affaires, et il compte même y parvenir coûte que coûte dans l'avenir. — « Mais, me dit-il, ce qui me donne plus de tracas que l'absence presque totale de fourrage dans mes granges, c'est de savoir où je prendrai la somme nécessaire pour payer mon canon à la Saint-Martin. J'ai une petite réserve, vingt de mes collègues n'en ont point. A moins d'y puiser et de l'épuiser, je ne réunirai, ma foi, pas le quart de ce qu'il me faudra pour satisfaire le propriétaire. Et les autres, qui n'ont aucune perspective que ce qu'ils auraient pu tirer de leur exploitation, que deviendront-ils? Si le maître n'a pas besoin de cela pour vivre et qu'il ait tant soit peu de cœur au ventre, il fera une remise. Mais si lui-même spécule sur les fermages à venir, pour une cause ou une autre? Ce sera au printemps la dégringolade en grand... »

Mon interlocuteur a raison. Seulement je me demande si il existe un succédané du... canon, autre que la quittance du proprio. En tous cas, il y a longtemps que dans le monde de nos agriculteurs on ne met plus qu'un peu de vin dans son eau. Il faudra bien que le patron mette quelque peu d'eau dans son vin, à son tour. Il n'y a pas à s'en tirer autrement. Par le temps qui court, le propriétaire a besoin plus que jamais de ménager son tenancier.

Un des lecteurs les plus intelligents de la *Gazette de Lorraine*, et qui me fait l'honneur de s'intéresser aux Loisirs d'un Rural, me transmet à propos de la fantaisiste question d'Alsace-Lorraine,

qu'on ressuscite de temps à autre pour les besoins de certaines causes, un journal belge qui se charge de couper les ailes au légendaire canard du *rapt* de nos provinces par l'Allemagne. Le journal en question est le *Patriote*, numéro du samedi 13 mai, édition de minuit.

« Les Français, dit-il, et bien d'autres ont oublié que si la France a été battue en 1870, c'est qu'elle avait voulu la guerre, c'est qu'elle l'a bravée avec ses conséquences, sans rime ni raison. Des chauvins nous arrêteront à ces mots. Ils crieront que nous sommes vendus à la triple alliance. Pardon! voici ce que M. Thiers, président de la République française, disait en juin 1872 à l'Assemblée nationale, au cours de la discussion sur la réorganisation de l'armée française. On verra, de l'avantage de l'éminent homme d'Etat qui libéra le territoire et restaura les affaires de la France, que c'est sans droit que les Français font dépendre le rétablissement de la paix de la rétrocession de l'Alsace-Lorraine, qui fut le prix attaché par l'Allemagne à une victoire qu'elle n'avait pas cherchée, qu'elle dut remporter sous peine de sombrer elle-même. »

Le *Patriote* cite, à la suite de ces réflexions, un long passage de l'admirable réquisitoire par lequel M. Thiers flétrit, aux applaudissements réitérés de la Chambre, l'incroyable légère qui présida à la déclaration de guerre. Je regrette de ne pouvoir citer ce document en entier. L'espace restreint réservé aux Loisirs d'un Rural ne me le permet malheureusement pas, et je dois me borner forcément à quelques extraits.

Après avoir constaté que la cause des malheurs de la France devait être attribuée à quatre grandes fautes, une faute politique et trois militaires; après avoir rappelé les sentiments conciliants de la Prusse, qui consentit à retirer la candidature Hohenzollern, *quoiqu'elle fut sommée d'un ton si étrange*; après avoir retracé l'impression poignante qu'il ressentit à la nouvelle bien inopinée de la déclaration de guerre, et les objurgations qu'il adressait alors à la Chambre, *presque les larmes aux yeux*, au nom de la France, au nom même de la dynastie, au nom de l'avenir du pays, d'éviter un conflit auquel pouvait être attachée la perte de la France, M. Thiers continue:

« C'était la veille même de cette séance où je m'exposai à toutes les violences de la majorité.

« Eh bien! voici la grande faute politique: il n'y a pas d'exemple dans l'histoire d'une guerre annoncée, déclarée, commencée en huit jours. Louvois a été le premier organisateur de notre armée; c'est notre plus grand ministre de la guerre, et pourtant je l'aurais mis au défi d'être présent en huit jours!

« Première faute politique: vouloir être prêts en huit jours quand on partait d'un point de non-préparation absolue, avec des régiments d'infanterie de onze, douze ou treize cents hommes au plus.

« Les Prussiens, dont le système présente à un si haut degré — et c'est ce qu'il y a de plus remarquable et de plus extraordinaire — la promptitude de l'entrée en campagne, les Prussiens étaient en forces considérables à Trèves. On a dit qu'ils voulaient nous faire la guerre; c'est faux. Ce qui est vrai, c'est qu'ils s'attendaient à la guerre, qu'ils étaient prêts, et eux qui étaient prêts redoutaient tellement cette épreuve, qu'ils ont reculé publiquement, à la face du monde, devant la France qui avait pris un ton bien singulier à leur égard; et nous qui n'étions pas prêts, nous avons bravé la guerre. (Sensation.) »

Voix nombreuses: « C'est très vrai! »

Malheureusement, on sait que de tous les canards, celui dont les ailes repoussent au fur et à mesure qu'on les coupe, comme jadis repoussait l'une après l'autre les sept têtes de l'Hydre de Lerne, c'est le fameux canard du vol de l'Alsace-Lorraine.

Les vingt commandements du bon... Comité électoral. Vingt..., mais pourquoi cette double mesure? Dame, c'est qu'il n'y avait pas moyen de réglementer à meilleur compte une matière aussi... éminemment rebelle à toute réglementation:

1. Ton candidat enfanteras A huis clos, très sournoisement.
2. Au jour venu, le produiras En public triomphalement.
3. De quelques amis il sera Connus universellement.
4. L'électeur sera bien ingrat, S'il ne le connaît même.
5. Il va sans dire qu'il sera Plus qu'un prodige... un corbeau blanc.
6. Dans son programme entasseras Les mots à éteindre savamment.
7. Plus de beurre tu promettras Que de fromage évidemment.
8. A ton service attacheras Quelques journaux indépendants.
9. Tous les matins leur souffleras De plus épatains bons.
10. La *Gazette* surveilleras Qui te guette traitrusement.
11. Plein d'un sacré feu dauberas Sur les prêtres du bulletin blanc.
12. A tes contradicteurs cloueras Le bac autoritairement.
13. A grands coups tu démoliras Ces vendus au gouvernement.
14. Au village t'assureras Aussi un bon représentant.
15. Par son organe prêcheras La bonne cause au paysan.
16. Lors tranquillement tu pourras Attendre les événements.
17. Au scrutin tout ce qui saura Marcher, marchera bravement.
18. Ton candidat l'emportera Sur le... bulletin blanc sûrement.
19. Après quoi tu entonneras Un *Te Deum* joyeusement.
20. Et l'affreux Bauer baissera Le nez jusqu'à terre humblement.

Et ce sera bien fait pour lui: voilà ma conclusion.

FR. BAUER.

CHRONIQUE

Metz, samedi, 15 juillet.

Visite impériale. Le département de la Lorraine sera représenté à la réception solennelle de S. M. l'Empereur à la gare de Courcelles-Chaussy par trois Maires de chaque canton. Ces délégués seront élus par MM. les Maires des cantons respectifs, qui devront adresser leurs propositions à leur collègue du chef-lieu, lequel aura à communiquer le résultat de l'élection au Directeur de son arrondissement. MM. les conseillers d'arrondissement et les Maires du canton de Pange, dans lequel se trouve le domaine d'Urville, assisteront en corps à la réception.

Elections. Nous avons reçu du canton de Château-Salins la correspondance suivante qui résume en quelques lignes toute une série d'autres qui nous sont parvenues depuis deux jours:

« C'est toujours à coups de grosse caisse — on dirait des échos des bals de barrière organisés à Paris à l'occasion de la fête nationale — que le *Lorrain* et le *Messin* mènent leur campagne en faveur de leur candidat, M. Scheffler. Les deux journaux soi-disant « indépendants » se gardent bien — cela va sans dire — de parler à leurs lecteurs de la grosse bavure commise par M. Scheffler qui, à bout d'arguments et furieux de voir surgir un concurrent aussi redoutable, n'a rien trouvé de mieux que de reprocher à M. Labroise sa qualité d'officier de réserve. MM. les électeurs ont déjà fait justice de ce procédé, dont la pétitesse les aura fait sourire de pitié. Entre M. Labroise, l'agriculteur distingué qui personifie le gentilhomme campagnard dans la meilleure acceptation du titre, et M. Scheffler, l'ancien tanneur qui représente l'ambition personnelle poussée à ses dernières limites, le choix ne saurait être un instant douteux.

« Un groupe d'électeurs soucieux de leurs véritables intérêts. »

Examen. Mardi dernier, a commencé au Séminaire des instituteurs à Metz, sous la présidence de M. Ernst, membre du Conseil supérieur de l'instruction publique, l'examen de sortie pour les élèves, au nombre de vingt-cinq, qui ont passé trois ans dans cet établissement. Tous les candidats ont passé l'examen avec succès et ont quitté dès hier le Séminaire. Les vacances d'automne

(Voir la suite au supplément.)

— Cherche... Je veux que tu ramènes ce malheureux.

— Oui, bon maître... Le nègre emmagasina dans ses vastes poumons une immense provision d'air et de nouveau il disparaît sous l'eau.

Il y demeura longtemps. Zézette était déjà effrayé.

— Pourvu qu'il ne se soit pas noyé, dit-elle.

— Sois sans crainte, répondit le commandant, les poissons se noieront avant mon nègre.

Au bout d'un long moment en effet, Bamboula apparut de nouveau à la surface.

— Bon maître, j'y trouvi... s'écria-t-il.

Sur son bras il tenait, en effet, une tête qu'il levait hors de l'eau tout en nageant.

— Cet une femme, dit-il.

Quelques secondes après, il abordait la rive.

Ils approchèrent le fanal de la figure toute violacée de la malheureuse.

Un même cri s'échappa de leur poitrine:

— Ketty! miss Ketty!

— Mille millions de sabords! encore un crime de Bosco!...

Intelligemment, ils donnèrent à la jeune fille les premiers soins que réclamaient les noyés.

L'asphyxie de la jeune femme n'était pas avancée, heureusement.

Elle rendit de suite une assez grande quantité d'eau et put respirer.

Elle était sauvée.

— Vous n'avez rien de ce qu'il faut pour la soigner? demanda le commandant au marinier.

— Non, monsieur, mais je vais réveiller les gens du café.

— C'est inutile... Emportons-la chez nous.

Bamboula la prit dans ses bras et il courut jusqu'à la villa Varlay.

J'ai l'honneur de prévenir mon honorable clientèle, que la dissolution de mon association avec M^{le} Gomand est terminée, et que je recommence seule un commerce de **Nouveautés, Soieries et Confections pour dames et enfants** dans les **anciens magasins** de la Maison Hazard, Gomand et **Esch** successeur, 1, rue Fournirue, 18, place d'Armés.

3785

Madame Vœlk née ESCH, ex-associée de la Maison Hazard, Gomand et **ESCH**.

Ouverture du Restaurant „Münchener Kindl“

Le soussigné a l'honneur d'informer les habitants d'Uckange et des environs, qu'il ouvrira à **Uckange**, route de l'Etat, n° 24, un restaurant de bière de Munich. L'établissement est nouvellement restauré.

On débitera une excellente bière sortant d'une grande brasserie renommée de Munich.

Je recommande en même temps un excellent vin en bouteilles et en verres, une bonne cuisine chaude et froide à toute heure.

Ecure pour 30 chevaux.

Samedi le 15 et dimanche 16 courant, **CONCERT** par un violoniste renommé et un virtuose de piano, âgé de 10 ans. Les amateurs d'une excellente bière de Munich ainsi que les amateurs de l'art, qui veulent se procurer une soirée agréable, sont invités.

Le propriétaire :
Feuersänger
„Münchener Kindl“.

3825

Comptoir Suisse E. THIBESARD METZ

32, RUE FOURNIRUE, 32.

Montres or, argent et nickel
de toute première qualité.

Montres argent, cuvette argent, 20 à 25 Mk. Remontoirs argent, cuvette argent, 20 à 25 Mk. Remontoirs or français, 36, 40, 50, 60 à 200 Mk. Remontoirs nickel, 10, 12 à 15 Mk. Régulateurs, 15 jours, à sonnerie, 20 à 25 Mk. Horloges rondes, 15 jours, à sonnerie, 10 à 15 Mk. Réveille-matin 3,50 à 5 Mk., répétition 6 Mk. Pendules dorées, marbre, bronze, etc. 7231

Envoi par poste.

Tout objet qui ne conviendra pas, sera échangé.

MON BUREAU PRINCIPAL

se trouve dès maintenant

Avenue Serpenoise, n° 11, parterre.

Téléphone 96.

METZ, le 12 juillet 1892.

3880

E.-A. CESAR

Commerce de bois et houille

Fabrique de glace

Brasserie Lauvallières.

SEUL DEPOSITAIRE
pour l'Alsace-Lorraine, Luxembourg et la Suisse
des

CARBOLINEUMS

TEINTÉS

rouge, jaune, brun, gris, vert, blanc

Ch. BRESCH, Mulhouse

3, rue d'Ensisheim, 3.

7008

Plus de Chevaux Courroisés !!!
Tout ce qu'il faut et ce qu'il faut faire, pour les chevaux, coquilles, piqures, crevasses, cassures, gencives, maladies de la peau, plaies de 1^{re} nature. Réapparition exacte du poil par le vrai Réparateur TRICALEX. Prix de 1,50 et 2,50 avec l'indication. Se défer des contrefaçons. Exigez le vrai Réparateur TRICALEX, dit aussi Réparateur J. B. A. T. connu dep. plus de 20 ans, toujours facons carriére, déquéte, jeunes.

L. GRIEB

Bussange-Richemont (Lorraine).

Fabrique de :

3652

Portes en fer, balcons, escaliers, rampes, clôtures de tombes et de galeries, consoles, panneaux de portes, giroettes, paratonnerres, lustres et lampes pour églises, vitraux d'églises, berceaux de jardins, serres, ponts, constructions de fer, écuissos, piliers en fonte de fer pour rampes, enceintes, patins d'escaliers, pompes à incendies, accessoires de pompes à incendies, pompes, etc., etc.

Réception de toutes les réparations.

Manufacture de Corsets Belges

C.K. ← MARQUE DÉPOSÉE → C.K.
BRUXELLES

Seule vente pour METZ chez

5087

E. LEISER & Cie

1, rue Serpenoise METZ rue du Petit-Paris, 17
Mercerie, tapisserie, bonneterie, lingerie.

Fabrique de moteurs à gaz de Deutz à Cologne-Deutz

Nouveau moteur Otto



avec régulateur de précision à tiroir ou à clapet, pour gaz de houille, gaz à l'huile, gaz à l'eau, gaz générateur, benzine et pétrole à lampes.

Environ 40000 machines représentant 170000 chevaux de force en fonctionnement.

3126

148 médailles, prix d'honneur, diplômes, etc. rien que pour moteurs à gaz.

Les moteurs d'Otto

ne sont fabriqués en Allemagne que dans les ateliers de Deutz; ils portent la plaque de la fabrique et la marque de fabrique déposée ci-dessus.

Représentant à Metz : La Cie du Gaz de Metz, qui accorde de grandes facilités de paiement.

D. WOLFF

médecin-spécialiste pour les maladies de la gorge, du nez, des oreilles et de la peau.

1791

METZ, RUE SERPENOISE, 46

LE NOUVEAU RÈGLEMENT ET TARIF DE L'OCTROI

est en vente à

L'Expédition de la GAZETTE DE LORRAINE

PRIX : 1 Mark.



Rue de la Tête-d'Or, 28.

Rue de la Tête-d'Or, 28.

Hunyadi János

La plus sûre, la plus efficace, la plus agréable des Eaux purgatives naturelles.

Approuvée par l'Académie de Médecine de Paris, par Liebig, Bunsen et Fresenius. Autorisée p. l'Etat.

Unique d'après les appréciations de nombreuses célébrités en médecine de France et de l'Etranger qui lui attribuent les avantages suivants :

2200

Effet prompt, sûr et doux

Absence de colique et de malaise. — Sans constipation successive. — L'usage prolongé ne fatigue pas l'estomac.

— Action durable et régulière. — Ne produit pas l'accoutumance. — Petite dose. — Pas désagréable à prendre.

Se méfier des contrefaçons.

Prise d'exiger l'étiquette et le bouchon portant le nom : Andreas Saxlehner.

Chez tous les march. d'eaux minérales et dans les Pharm.

Maison HENRY PAULY

23, PLANTIÈRES-LÈS-METZ, 23
à côté de M. Strasser, restaurateur.

Sculpture, Marbrerie, Statuaire

en bois, pierre, marbre et granit.

Grand choix de monuments funéraires de tous styles. — Chapelles, fours et caveaux de familles.

Ameublement d'églises de tous genres.

Rabais d'une grande quantité de monuments depuis 2 m. de haut, 20 Mk.

Fours d'inhumations cimentés, 1^{re} qualité, 36 Mk.

Bordure à 2 Mk. le mètre courant.

OUverture de caveau à 10 Mk.

La maison se charge de plans et devis sur demande.

Tous les travaux sont garantis et soignés.

Entourage en fer et vases en fonte

au magasin d'avance.

Facilité de paiement.

3110

LE SAPONIA

BOEHM

nettoie le mieux et le plus rapidement tous les ustensiles de cuisine et de ménage.

LE „SAPONIA“

remplace et rend inutile tous les autres modes de nettoyage tels que : Poudre, Putzpommade, esprit de vin, vitriol, acide sulfurique, etc.

LE „SAPONIA“

n'use pas les objets nettoyés mais donne un brillant rapide, ne fait aucune rayure et ne laisse pas de dépôt graisseux et est d'un emploi peu coûteux.

Gustave BOEHM, Offenbach-sur-le-Main.

En vente chez les épiciers, droguistes, merciers, quincailliers, etc.

Vente en gros chez

H. VILINSKI

MERCERIE EN GROS

45, PLACE DE CHAMBRE, 45

METZ.

635b

Richon. S. Jules, succ^{eur}

RUE FOURNIRUE, 4, METZ

BIJOUTERIE, JOAILLERIE, ORFÈVRERIE, HORLOGERIE

Grand choix de Brillants.

Liquidation générale

pour cause de cessation de commerce avec rabais considérable sur toutes les marchandises.

1383

FABRIQUE DE MEUBLES PHILIPPE BRAUN

29, rue des Jardins, 29, Metz. 4653

| | | |
|----------------------|----|----------------|
| 1 boîte de lit sapin | 70 | 1 lit en noyer |
| 1 sommier | | 1 sommier |
| 1 traversin | | 1 traversin |
| 1 matelas | | 1 matelas |
| 1 lit de plumes | | 2 oreillers |
| 1 oreillers | | 1 couverture |
| | | 1 duvet |
| | | Mark |
| | | 100 |
| | | Mark |

A cause de la concurrence prière de bien remarquer le numéro 29 de M. 40, 45, 50 29 65, 75, etc.

Chaises de M. 2.50, 3, 4, 5, de M. 2.50, 4, 5, 8, 10, etc. Glaces de M. 20, 22, 24, 26, etc. Prie-Dieu de M. 15 M.

Buffets de M. 100, 120, 140 de M. 28, 32, 36, 40, 160, 200, 300 etc. Commodes moyens de M. 28, 32, 36, 40, 16 à 30 M. Voltaires de M. 18 à 25 M.

Guéridons de M. 20, 22, 24, 26, etc.

Bufs de cuisine de M. 18 à 25 M.

Bains de Niederbronn (Alsace)

Eaux chlorurées, sodiques, ferrugineuses.

Bains et Hydrothérapie.

HOTEL de la CHAINE-D'OR

sur la place de la source. 50 chambres. vastes salles. Jardin.

Villa Mathis sur la place. 20 appartements, situation exceptionnelle en face du pavillon de la source et de l'orchestre. Installation toute moderne. — Prix modéré.

Pour

GAZETTE DE LORRAINE

SUPPLEMENT AU N° 164

DIMANCHE, 16 JUILLET 1893

pour les 2^e et 3^e cours commenceront le 5 ou 6 août.

Lemud. On nous écrit le 12 juillet.

Ce matin, vers midi, un incendie se déclarait dans l'ancienne maison de ferme de M. Remy, habité par M. Mathieu, propriétaire. Pendant la matinée, plusieurs ouvriers avaient été occupés à battre du seigle à la machine, et peu après le dîner, ils se sont rendus aux champs ; il ne restait personne à la maison. On se perd en conjectures sur les causes du sinistre ; cependant, il se peut que le feu de la chambre à four où l'on fait la cuisine ait pénétré à travers une fissure du mur qui touchait aux récoltes. La petite pompe de Lemud fut amenée immédiatement sur les lieux, mais malheureusement elle ne put fonctionner convenablement. M. Hennequin, maire de Bazoncourt, ayant aperçu l'incendie, arriva sans retard avec la pompe à feu et les pompiers de sa commune. Peu après, arrivaient la pompe et les pompiers d'Ancerville sous la conduite de M. le Maire de cette commune. Il n'y avait qu'à faire la part du feu et à préserver les bâtiments voisins ; c'est ce que ces braves pompiers ont su faire en très peu de temps. Au bout de deux heures, tout danger ultérieur était conjuré. Parmi les personnes qui se sont distinguées à cette occasion, on cite : M. Sallerin, maire de Lemud, et son fils ; M. Léonhard, instituteur à Bazoncourt ; M. l'abbé Champigneulle, curé, et M. Schweitzer, instituteur à Ancerville, ainsi que M. D., chef pompier à Bazoncourt qui, malgré son âge déjà avancé, dirigeait d'une main ferme le piston du huit de la toiture.

Les pertes, en partie couvertes par l'assurance, peuvent être évaluées à 15,000 Mk. Le meunier de Bazoncourt avait remisé 3000 gerbes de seigle dans cette maison. Aujourd'hui, ces gerbes sont détruites, sans malheureusement avoir été assurées. Un marchand de faïence qui avait logé sa voiture dans la grange a perdu, de ce fait, son véhicule et sa marchandise. C'est triste ! Il n'y a eu aucun accident de personne à déplorer, et le bétail a pu être éloigné à temps.

Baudrecourt. Conformément au § 1^{er} de la loi du 5 mai 1890 sur l'exercice de la profession de maréchal-ferrant et en exécution de l'arrêté ministériel du 4 août 1890, le maréchal-ferrant René Petitdidier, après avoir passé à l'école de maréchalerie à Strasbourg, a subi avec succès un examen public sur le ferrage des chevaux et des bêtes à cornes. Il s'est établi à Baudrecourt comme maréchal-ferrant approuvé.

Kerling. La Compagnie belge d'assurances générales a accordé une gratification de 50 Mk. à la compagnie des pompiers de Kerling, canton de Sierck, pour services rendus lors de l'incendie de M. Becker Nicolas, cultivateur à la ferme de la Chartreuse, annexe de Kerling, survenu le 6 mai dernier.

CHOSES ET AUTRES

Pendant les dernières charges du quartier Latin, à Paris, un reporter observait la touchante aventure d'un toutou, blessé, lui aussi, par les agents du canicide Lozé. L'anecdote est finement contée : — J'ai vu un petit chien blessé, qui avait choisi pour asile, au milieu de la chaussée, un chapeau à haute forme abandonné là par quelque manifestant. De temps à autre, il allait faire autour de son asile un petit tour de promenade ; mais entendait-il un bruit suspect, vite il rentrait dans son chapeau, et, dès lors rassuré, il regardait passer la manifestation avec le plus grand calme. Car, pensait-il, il est doux du rivage, et alors qu'on est en sûreté, de contempler au loin les flots troubles, ainsi que les navires qu'ils secouent.

Chicago tient en ce moment son pendant au « clou » de l'Exposition de Paris. C'est la roue Ferris, inaugurée le 21 juin. C'est une roue double de 90 mètres de diamètre, c'est-à-dire large à peu près comme l'écartement des pieds de la tour Eiffel. Ces roues portent des wagons dans lesquels les voyageurs s'élèveront dans l'espace à 100 mètres de hauteur pour en redescendre et y remonter encore, à la façon dont les enfants tournent sur les roues analogues figurant à nos kermesses. La périphérie de la roue est de 275 mètres, elle pèse 1,200,000 kilos avec ses voyageurs et repose sur son axe gigantesque sur deux tours de 50 mètres de hauteur. Elle est actionnée par une machine de 1000 chevaux.

On éprouve pendant le voyage toutes les sensations de l'ascension du ballon suivie de la descente.

Il existe au Ceará (Brésil), d'après un journal de cet Etat, un arbre meurtrier. Son bois a des propriétés toxiques au plus haut degré. Tout dernièrement, un voyageur a été empoisonné par le simple fait d'avoir mangé un morceau de viande qu'il avait fait rôtir, en se servant d'une broche taillée dans une branche de cet arbre. On l'a retrouvé sans vie, ayant auprès de lui sa viande à peine entamée. Il avait suffi du contact du bois pour la rendre vénéneuse.

Depuis qu'un théâtre parisien a eu l'idée inattendue de reprendre *Rocambole*, le pauvre Ponson du Terrail, qui au fond était le meilleur des hommes, a eu les honneurs de maintes chroniques exhumatoires. Des journalistes facétieux ont fouillé ses œuvres complètes, et pour le plus grand éboulement de leurs lecteurs, ils en ont extrait de véritables perles : — Sa main était froide comme celle d'un serpent. — La comtesse allait répondre quand une porte qui s'ouvrit lui ferma la bouche. — Ah ! ah ! s'écria-t-il en portugais. — Le colonel se promenant de long en large, les mains derrière le dos, lisait son journal. — A cette vue, le visage du nègre pâlit affreusement.

Un journaliste de la presse médicale assure avoir lu cette instruction de sauvetage, dans une station balnéaire du littoral de la Manche : « Lorsqu'une baigneuse est en péril de se noyer, le sauveteur devra toujours la prendre par son vêtement, mais jamais par sa chevelure, qui pourrait lui ressier à la main. » Pas infiniment galant, mais absolument prudent.

En classe. Le professeur : — 2,000 francs rapportent en deux ans 80 francs. Élève Dureport, comment trouvez-vous le taux de l'intérêt ? — Beaucoup trop faible.

Verplumot vient d'être père et sa joie est immense. Une heure après l'heureux événement, le concierge frappe à la porte de l'appartement : — Monsieur, c'est une lettre... — Pour qui ? — Mais... pour vous... Pour M. de Verplumot... — Le père ou le fils ?

Leçon de chant. M. le professeur Martin à Mlle Rosette, son élève favorite : — Ce sol doit être émis d'un ton tragique, avec des larmes dans la voix... — Ah ! oui, je comprends : c'est un sol... pleureur.

Intérieur bourgeois. — Tu sais, Jules, la cuisinière me dégoûte décidément : elle a toujours les mains d'un sale !... — Flanque-lui un bon savon !...

COURRIER DE LA MODE

Grâce à la température que nous continuons à avoir, on porte de plus en plus des toilettes légères en batiste, en mousseline ; le basin est très en vogue dans les teintes pâles, avec une multitude de petits pois noirs ou de fleurettes. Sur ces tissus de coton bon marché, on met de raffinées garnitures de guipure, de dentelle, qui en font de charmantes toilettes de casino, de visite, de campagne.

Une jolie garniture, qui nous vient du second Empire, est de couvrir sa jupe de petits volants français, ourlés d'une fine dentelle ou d'imperceptibles rubans de velours ou de satin ; ces volants ont un aspect mousseux ravissant. Les manches deviennent de plus en plus gracieuses ; le haut poignet plat avec le bouton est toujours très seyant ; cette même forme, comme apparence, peut se faire d'une seule venue, large du haut et diminuant progressivement jusqu'au poignet, l'étoffe d'une pièce.

Les manches à deux ou trois évolutions, ou bouffants, ont aussi des partisans ; mais il faut être grande et mince pour les porter ; sans cela on paraît engoncé.

On voit quelques corsages à pointe, terminés par une broderie, une dentelle froncée. La dernière nouveauté est le corsage à basque sans couture formant casaque.

NOMINATIONS, etc.

M. Lucien-Hubert Norosky a été nommé maire de Fuligen (Fouliny).

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

Metz, le 15 juillet, 7 heures du matin. Hauteur barométrique : 740 millimètres (en hausse). Température : 18 degrés Celsius. Minimum de la nuit : 12,7 degrés Celsius. Temps probable : couvert.

AVIS COMMERCIAUX

MARCHES DE METZ

Marché du samedi, 15 juillet (Cours Tilleul). Blés... Mk. 17 60 à 18 — Orie... Mk. 15 — à 16 — Seigle... 14 60, 15 — Féveroles... 14 40, 14 80 Avoine... 18 — 19 — Colza... 23 20, 23 50

Cours de New-York (par dépêche télégraphique)

Du 14 juillet Du 13 juillet

Blé R-Winter disponible 74 — courant 72 1/2 —

MARCHE AUX COCHONS DE LAIT

du samedi, 15 juillet. Prix maximum... la pièce Mk. 11,00 à 0,00. Prix moyen... Mk. 8,00 à 9,00. Prix minimum... Mk. 7,00 à 0,00.

Nombre amené : 870.

COURS COMMERCIAUX

Berlin, 14 juillet. Blé (1000 kilos) Mk. 160 — Alcool (flegmes) Mk. —

DERNIERES NOUVELLES

Metz, 15 juillet. D'après des avis officiels transmis à la Présidence du département, S. M. l'Empereur arrivera à Metz le 3 septembre, à midi, pour y séjournier six jours, et descendra avec sa suite au château d'Urville, tandis que les autres souverains et princes logeront en ville. Le Roi de Saxe et le grand-duc de Bade habiteront, à la Préfecture, les appartements autrefois réservés à Napoléon III, tandis que le prince royal d'Italie s'installera à l'École militaire. Les manœuvres impériales commenceront le 5 septembre.

Les journaux de Berlin rapportent qu'au scrutin sur le projet de loi militaire au Reichstag, les députés de l'Alsace-Lorraine ont voté : pour le projet MM. Bostetter, baron Zorn de Bulach, prince Alexandre de Hohenlohe, Dr Hoeffel et Poehlmann ; contre le projet MM. Bebel, Bueb, Colbus, Guerber, Dr Haas, Kühly, Neumann, Preiss, Simonis et Winterer.

On écrit de Strasbourg à la *Gazette universelle de Munich* : « Nous apprenons de bonne source que les dernières élections pour le Reichstag, qui en Alsace-Lorraine ont été plus animées que jamais, sont l'objet de plusieurs plaintes. La première concerne l'élection de M. le curé Colbus pour la circonscription de Sarreguemines-Forbach, l'autre celle de M. Preiss, avocat, pour la circonscription de Colmar. Un certain nombre d'électeurs protestent contre la première de ces élections, parce que la candidature Colbus a été recommandée d'une façon très abusive du haut de la chaire. Il va sans dire que les témoins ne font pas défaut. L'élection de M. Preiss est attaquée parce que dans la circonscription de ce député on a eu recours à des menées illicites, telles que distributions de bière aux électeurs, etc. On sait qu'au scrutin de ballottage M. Preiss n'a remporté la victoire sur son adversaire qu'à la faible majorité de 65 voix. On raconte que dans une seule localité la distribution gratuite de bière lui a fait gagner 200 voix de plus, et des témoins sont prêts à l'attester. »

Un journaliste de la presse médicale assure avoir lu cette instruction de sauvetage, dans une station balnéaire du littoral de la Manche : « Lorsqu'une baigneuse est en péril de se noyer, le sauveteur devra toujours la prendre par son vêtement, mais jamais par sa chevelure, qui pourrait lui ressier à la main. » Pas infiniment galant, mais absolument prudent.

— On nous écrit d'Ay que c'est à l'aide de son fusil de chasse que M. Schleiter, maire de cette localité et brasseur, a mis fin à ses jours, jeudi, à 6 h. 1/2 du matin, à son domicile. On ignore les motifs qui ont déterminé le malheureux à se donner la mort.

Dieuze. 14 juillet. On nous écrit :

M. Louis Boulanger, la victime de l'accident de voiture survenu, il y a quelques jours, dans les environs de Lunéville, vient de succomber aux suites de ses blessures. Il est mort hier, dans l'après-midi, à l'hôpital de cette ville. Ses obsèques auront lieu demain, 15 juillet, à l'église de Kerprich-lès-Dieuze, son village natal. Le défunt, qui était estimé et excellent agriculteur, n'avait que 27 ans.

Nos sincères condoléances à la famille Boulanger si cruellement éprouvée.

Berlin. 14 juillet. Le Reichstag a continué la discussion sur le projet de loi militaire. Un amendement du prince Carolath et de M. Rosick, tendant à fixer à deux ans la durée du service aussi longtemps que le chiffre de l'effectif en temps de paix ne sera pas réduit, est repoussé par 274 voix contre 105. Puis, après un débat auquel prennent part le chancelier de l'Empire, comte de Caprivi, le co-te Herbert de Bismarck et M. Bebel, les articles 2, 3, 4 et 5 sont successivement adoptés. L'ensemble est voté à mains levées. Le vote final aura lieu demain samedi, à 2 heures.

L'interpellation Bebel sur l'affaire Feichter à Strasbourg se termine sans vote, après que M. de Bötticher, secrétaire d'Etat, a déclaré qu'il convient d'attendre l'issue du procès qui aura lieu avant de faire des reproches au gouvernement ou à un fonctionnaire.

Paris. 14 juillet. La fête du 14 juillet a commencé presque partout hier soir. Malgré la pluie tombée toute la journée, malgré la boue épaisse qui recouvre le sol, on a profité d'une embellie du ciel, et dans nombre d'endroits on a dansé sans souci de la délibération du Conseil municipal, et on a même organisé dans plusieurs quartiers des retraites aux flambeaux qui, pour n'avoir rien de municipal, n'en étaient pas moins gaies. Le quartier Latin s'est abstenu de toute participation aux réjouissances de la fête nationale. Hier soir, on n'y voyait ni drapeaux, ni lampions. Quelques emblèmes décoratifs ayant été arboreés à la devanture d'un marchand de vins, les étudiants les ont arrachés et sont allés les brûler devant une brasserie de la rue Soufflot.

Les ambassadeurs de Russie, de Turquie, d'Italie, d'Espagne et des Etats-Unis assisteront, aujourd'hui, à la grande revue de Longchamps, dans la tribune du Président de la République. L'ambassadeur d'Autriche, absent, sera représenté par le comte de Lutzow, chargé d'affaires, et le comte de Munster, qui n'est pas entièrement remis d'une indisposition, par le comte d'Arco Valley. Le comte de Munster quittera, demain soir, Paris avec sa fille, la comtesse Marie de Munster, pour aller faire une cure à Hombourg, où il rencontrera son fils et sa belle-fille, le comte et la comtesse Alexandre de Munster. Après Hombourg, le comte de Munster ira passer son congé annuel en son domaine de Dernenburg, dans le Hanovre. Pendant son absence, l'ambassade d'Allemagne en France sera dirigée par le comte d'Arco.

Le président de la République a quitté le palais de l'Élysée à 2 h. 1/2 pour se rendre sur le terrain de la revue.

Le cortège officiel, escorté par le 2^e escadron de cuirassiers ne comprend que deux voitures. Dans un grand landau avait pris place M. Carnot, ayant à sa gauche le général de Miribel, chef d'état-major général de l'armée, et en face le général Borius. Quelques instants avant le départ du cortège, Mme Carnot était partie également pour la revue. La foule massée avenue Marigny a fait à M. Carnot l'accueil le plus sympathique. Les cris répétés de : Vive Carnot ! vive la République ! se sont fait entendre.

Comme les années précédentes, la fête du 14 juillet a commencé dans la matinée à Paris, par un pèlerinage à la statue de Strasbourg, place de la Concorde.

Ce matin, les boulevards sont assez animés. On rencontre les troupes qui se rendent à la revue et qui suivent de nombreux curieux. Les maisons pavées sont relativement rares. Peu de fenêtres ont mis des drapeaux. Tout est calme sur la place de la République et aux abords de la Bourse du travail qui est toujours occupée par la troupe. A 2 heures, aucun incident ne s'était encore produit sur la place de la République ni dans les quartiers avoisinants. A la caserne du Château-d'Eau, les troupes sont consignées. Elles ont été passées en revue à midi, dans la cour de la caserne.

On lit dans le *Mémorial diplomatique* que lord

de Brandt, marqué de fabrique (croix rouge et triangle blanc) supprime la constipation, ramenant progressivement l'estomac au fonctionnement normal, procurent en peu de temps le bien-être et le rétablissement de la santé physique et intellectuelle.

En vente dans la plupart des pharmacies à 60 pf. et 1 Mk. la boîte. Composition : cascara sag., aloès, gentiane, cocaïne, sapon med., ol. santal.

2329

Dufferin a demandé à être remplacé dans son poste d'ambassadeur à Paris.

M. Lemaquis, nommé récemment mandataire des obligataires de Panama, leur adresse l'appel suivant :

« Messieurs les obligataires de la Société du Canal de Panama.

« Messieurs,

« Le tribunal civil de la Seine, par un jugement rendu le 4 du présent mois, en exécution de la loi du 1^{er} juillet 1893, m'a désigné pour être le mandataire prévu par ladite loi.

« Ma mission, sans entraver en rien l'initiative de ceux qui voudraient agir par eux-mêmes, consiste à exercer, au bénéfice de tous, les actions judiciaires qui vous appartiennent à chacun, mais dont, en pratique, l'exercice isolé serait pour tous difficile et pour beaucoup impossible.

« Quoique ayant reçu mon mandat de la justice à laquelle j'en devrai rendre compte, je tiens essentiellement à me mettre immédiatement en communication avec les porteurs d'obligations afin de poursuivre en communion d'idée avec eux l'accomplissement de ma mission.

« J'engage donc très instantanément tous les obligataires à me faire connaître leurs noms et adresses, le nombre et les numéros de leurs obligations, la catégorie à laquelle elles appartiennent ainsi que leurs prix d'acquisition.

« Ces renseignements devront m'être adressés 3, rue Louis-le-Grand, à Paris.

« Veuillez agréer, je vous prie, messieurs, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

« G. LEMARQUIS. »

Le LUNDI, 31 JUILLET 1893, à 11 heures du matin, à l'Hôtel de la Présidence du département à Metz, chambre n° 31, il sera procédé à l'adjudication publique par voie de soumissions de la

Fourniture du bois de chauffage

nécessaire à la Présidence du département et à la Direction de police à Metz, pendant la période d'hiver 1893-94.

Les offres, écrites sur papier timbré, fermées et portant la suscription correspondante, seront reçues jusqu'au 31 juillet 1893, au plus tard, à 11 heures du matin, au secrétariat de la Présidence du département, où elles seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui auront comparu.

Les conditions de l'adjudication sont déposées au secrétariat de la Présidence du département, où les amateurs seront admis à en prendre connaissance.

Metz, le 5 juillet 1893.

Le Président du département,
Baron de Hammerstein.

3852

Aufforderung.

Alle diejenigen Personen, welche das Eigenthum an einem in den Gemeinden **Méy** und **Villers-l'Orme** gelegenen Grundstück beanspruchen, aber nicht im Kataster als Eigenthümer eingetragen sind und in Folge dessen eine gerichtliche Ladung behufs Eintragung ihres Eigenthums im Grundbuch nicht erhalten haben, werden hierdurch aufgefordert, ihre Ansprüche binnen einer Frist von 4 Wochen, welche mit dem 20. Juli 1893 beginnt und am 17. August 1893 abläuft, bei dem unterzeichneten Gerichte anzumelden.

Das Eigenthum wird bei rechtzeitiger Anmeldung kostenfrei eingetragen. Bei verspäteter Anmeldung kann die Eintragung erst von dem Tage an erfolgen, mit welchem das Grundbuch als angelegt gilt und sind alsdann die gesetzlichen Gebühren hierfür zu entrichten.

Metz, den 13. Juli 1893.

3914

Kaiserliches Amtsgericht.

Une fois qu'on a essayé de la Chicorée
A LA

Cantinière Française

DE
G. BLACK

Fabricant à Ste-Olle, près Cambrai (Nord)

2124



On n'en veut plus d'autre.

La demander chez les principaux épiciers.

Exiger sur les paquets la célèbre marque

A LA

CANTINIÈRE FRANÇAISE

Dimanche, 23 juillet, à 3 heures de l'après-midi, à la Mairie à **Queuleu**
Adjudication du bal et du carrousel
des fêtes patronales devant avoir lieu à **Queuleu** (Tivoli) les 6 et 13 août et à **Plantières** les 15 et 16 août.

3888

Premier établissement messin pour le
Lavage à la vapeur
pour

3230

Linge de maison et rideaux.

Spécialité: Repassage à neuf.

BAN-SAINT-MARTIN.

USINE DU CRONENBOURG
J.-E. KUMMER & Cie
à CRONENBOURG-STRASBOURG

Fabrique de parquets en tous genres posés par des spécialistes, à des prix sans concurrence. **PARQUETS** posés dans un bain de bitume, les meilleurs contre l'humidité des rez-de-chaussées.

Nota. — La maison n'emploie que des bois absolument secs.

Commerce de bois. Fabrique de caisses.

Travaux d'asphalte.

Vente d'asphalte et de bitume.

Pour tous les renseignements, s'adresser à M. C. Schneider, rue du Change, 16, Metz.

401

Crédit coopératif de Lorraine

Association enregistrée à responsabilité limitée
SIÈGE SOCIAL à **METZ**, 58, RUE SERPENOISE

120

Prêts — Dépôts de fonds — Escompte.

Chèques — Opérations financières — Change.

CONDITIONS AVANTAGEUSES.

Payment de coupons SANS FRAIS.

Amtsstube des Kaiserlichen Notars L. BAZIN, in Metz
St Ludwigsplatz 36.

Zu verkaufen aus freier Hand

Ein schönes **Besitzthum**, gelegen in Sablon No. 237 (frühere No. 200), Strasse nach Augny, mit Ausgang nach der Chausseestrasse, gegenüber dem Botanischen Garten, begreifend:

Herren-Haus mit 3 Zimmern und Küche im Erdgeschoss, 4 Zimmer im 1. Stocke, Mansarden und Speicher darüber, Stall für 3 Pferde, Wagenschuppen, Waschhaus;

Englischer Garten, Gemüsegarten mit Obstbäumen in vollem Ertrage, Lustgarten, das Ganze von einem Flächeninhalt von 40 Ar.

Nähre Auskunft ertheilt Notar Bazin.

Uebersetzung.

A vendre de gré à gré

une jolie **PROPRIÉTÉ**, située au Sablon, portant le n° 237, autrefois 200, route d'Augny, ayant une sortie sur la rue de la Chaussee, en face du Jardin Botanique

Comprenant:

Maison de maître avec 3 pièces et cuisine au rez-de-chaussée, 4 pièces au premier, mansardes et greniers au-dessus, écurie pour 3 chevaux, remise pour voitures, buanderie;

Jardin anglais, potager avec arbres fruitiers en plein rapport, jardin d'agrément, le tout d'une contenance cadastrale d'environ 40 ares.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Bazin, Notar à Metz, place St-Louis, 36.

3905

Amtsstube des H. Notars E. P. BECKER in Dieuze

Nachfolger des Herrn Jäger.

Versteigerung eines schönen Eigenthums

genannt **PESSART** in **DIEUZE**.

Am MONTAG, den 31. JULI 1893, Nachmittags 2 Uhr, zu Dieuze, auf seiner Amtsstube, schreitet Notar Becker in Dieuze zur Versteigerung eines schönen Eigenthums, l'Essart bei Dieuze genannt, bestehend aus Gebäuden, Ackerfelder, Wiesen und Gärten, ein Complex bildend mit einem Flächeninhalt von 4 Hectar 12 Ar 17 Quadratmeter, in welcher wirklich eine Schenk- und Speisewirtschaft betrieben wird, den Eheleuten Hoeth-Wagner gehörend.

Anschlagspreis 13 000 Mk.

Um Auskünfte wende man sich an Notar Becker in Dieuze.

Uebersetzung.

Etude de M. E.-P. BECKER, Notar à Dieuze, Lorraine
successeur de M. JÄGER.

3905

Amtsstube des Notars E. P. BECKER in Dieuze

Nachfolger des Herrn Jäger.

ADJUDICATION d'une belle Propriété

dite l'Essart

à DIEUZE.

Le LUNDI, 31 JUILLET 1893, à 2 heures de l'après-midi, à Dieuze, en son étude, M. Becker, Notar à Dieuze, procédera à la vente par adjudication d'une belle propriété dite **l'Essart** près Dieuze, composée de bâtiments, terres, prés et jardins d'un seul tenant, contenant 4 hectares 12 ares 17 centiares, dans laquelle est exploité un débit avec restauration, appartenant aux époux Hoeth-Wagner. Mise à prix 13 000 Mk.

Pour tous renseignements, s'adresser audit M. Becker, Notar à Dieuze.

3917

Amtsstube des Notars POLFIN zu Vigny.

Sofort zu verkaufen
in einem oder zwei Loosen
das

ADJUDICATION

en un ou deux lots

A VENORE DE SUITE

en un ou deux lots

LE

Schloss zu Goin

(in sehr gutem Zustande)

mit Park und Zubehör

Flächeninhalt 10 Hectar

Zu sehr mässigem Preis.

4474

Amtsstube des Notars POLFIN zu Vigny.

ADJUDICATION

en un ou deux lots

A VENORE DE SUITE

en un ou deux lots

LE

Château de Goin

(en très bon état)

avec parc et dépendances

d'une contenance de 10 hect.

25 Prix très modéré.

4474

Amtsstube des Notars POLFIN zu Vigny.

ADJUDICATION

en un ou deux lots

A VENORE DE SUITE

en un ou deux lots

LE

Château de Goin

(en très bon état)

avec parc et dépendances

d'une contenance de 10 hect.

25 Prix très modéré.

4474

Amtsstube des Notars POLFIN zu Vigny.

ADJUDICATION

en un ou deux lots

A VENORE DE SUITE

en un ou deux lots

LE

Château de Goin

(en très bon état)

avec parc et dépendances

d'une contenance de 10 hect.

25 Prix très modéré.

4474

Amtsstube des Notars POLFIN zu Vigny.

ADJUDICATION

en un ou deux lots

A VENORE DE SUITE

en un ou deux lots

LE

Château de Goin

(en très bon état)

avec parc et dépendances

d'une contenance de 10 hect.

25 Prix très modéré.

4474

Amtsstube des Notars POLFIN zu Vigny.

ADJUDICATION

en un ou deux lots

A VENORE DE SUITE

en un ou deux lots

LE

Château de Goin

(en très bon état)

avec parc et dépendances

d'une contenance de 10 hect.

25 Prix très modéré.

4474

Amtsstube des Notars POLFIN zu Vigny.

ADJUDICATION

en un ou deux lots

A VENORE DE SUITE

en un ou deux lots

LE